

# Enquête publique Quartier des Oliveaux à Loos (59120) sur l'évaluation environnementale du trafic routier

Avis interassociatif



A.S.P.I



Monsieur le Commissaire enquêteur,

**La Métropole Européenne de Lille (MEL) lance une enquête publique sur la question de l'impact du trafic routier dans le projet de renouvellement urbain des Oliveaux** suite à la réserve que vous aviez émise en conclusion de la première enquête publique portant sur l'évaluation environnementale du projet.

**Ce contexte est l'occasion pour nous de porter à votre connaissance quelques informations que nous n'avions pas soulevées à l'occasion de la première enquête publique.** Ces informations sont en lien avec la question de l'impact du trafic routier qu'engendrerait l'accès à la LINO traversant le quartier des Oliveaux.

**Nous vous informons par ailleurs que notre collectif inter-associatif a déposé un recours sur le fond, contre la LINO,** auprès du Tribunal Administratif de Lille en décembre dernier. Nous avons également initié un référé suspension contre le démarrage des travaux qui ne nous a pas été accordé. Nous avons alors introduit une requête auprès du Conseil d'État pour défendre ce référé suspension.

**Nos principaux arguments concernent la défense des champs captants.**





**Le tracé de la LINO passe en effet par le site Est de la carrière**

Nous soulignons notamment que le niveau de protection vis à vis de la vulnérabilité de la nappe, attribué au site Est de la carrière dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'arrondissement de Lille et dans le Plan Local d'Urbanisme de la MEL, à savoir « vulnérabilité forte » n'est pas suffisant.

Le niveau de vulnérabilité attribué à la carrière est le même que celui des champs qui surplombent plus à l'Ouest (Plateau de Fléquières). Il autorise la création de nouvelles routes dans le règlement du PLU2 de la MEL et dans le SCOT.

Positionnement de la LINO vis à vis des sites Est et Ouest de la carrière de Loos-Emmerin et des Oliveaux



			
LINO	Site Ouest Carrière	Site Est Carrière	Les Oliveaux

Or, la vulnérabilité d'un espace vis à vis des captages est calculé selon une formule déterminée par le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) et l'ONEMA (Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques) qui prend en compte la distance aux captages, le type d'aquifère (la porosité de la roche) et l'épaisseur de sa zone non saturée (la tranche supérieure de la roche qui n'est pas saturée d'eau).

Nous soutenons que l'excavation du site Est de la carrière sur une épaisseur d'environ 20 m et sur une surface de 40 hectares amenant le fond de la carrière à l'altitude des captages (très proches) affecte considérablement sa vulnérabilité du fait de la réduction considérable de l'épaisseur de sa zone non saturée (ZNS).

Ni la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, ni l'Hydrogéologue agréé qui ont remis un avis sur le projet de la LINO n'ont relevé cette fragilité du site ni l'erreur manifeste de classement. Ils ont basé leur avis sur des cartes pré-établies par le BRGM en 2007, établissant les niveaux de vulnérabilité de l'Aire d'Alimentation des Captages du Sud de Lille avec des niveaux moyens à une échelle communale.

Or, le guide méthodologique publié par le BRGM et l'ONEMA, en 2013, exige une définition beaucoup plus fine, à l'échelle des unités fonctionnelles du territoire (au sens hydrologique).

<https://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-63311-FR.pdf>

L'importance de l'épaisseur de la zone non saturée (ZNS) dans le calcul de la vulnérabilité est notamment précisé page 60 de ce document :

Extrait du Guide Méthodologique "Délimitation des aires d'alimentation des captages d'eau souterraine et de leur vulnérabilité vis à vis des pollutions diffuse.  
BRGM&ONEMA - 2016. Page 60

#### 5.3.4 Poids des paramètres et classes de vulnérabilité

La somme des poids est égale à 1. Ils sont présentés sous forme de pourcentage dans le tableau ci-dessous.

Paramètre	Abrév.	Poids
Pluie efficace	P	0.10
Sol	S	0.25
Infiltration ZNS (IDPR ou autres paramètres)	I	0.30
Epaisseur ZNS	H	0.20
Perméabilité de l'aquifère	K	0.15
Total		1.00

Illustration 26 - Poids des paramètres pris en compte pour caractériser la vulnérabilité en milieu continu

En se basant sur cette pondération, la formule de calcul est la suivante :

$$\text{Vulnérabilité} = 0,1 P + 0,25 S + 0,3 I + 0,2 H + 0,15 K$$

Les poids les plus forts sont attachés aux critères sol et infiltration ; c'est la capacité du milieu naturel à empêcher le polluant d'atteindre la nappe.

La valeur finale de vulnérabilité varie donc entre 0 (vulnérabilité minimale) et 4 (vulnérabilité maximale).

Valeurs indice	Classe	Vulnérabilité
3,2 – 4	4	Très élevée
2,4 – 3,19	3	Elevée
1,6 – 2,39	2	Modérée
0,8 – 1,59	1	Faible
0 – 0,79	0	Très faible

Ces explications préalables sont nécessaires au développement argumentaire que nous vous faisons aujourd'hui sur la question du renouvellement urbain des Oliveaux, notamment vis à vis de la voie d'accès à la LINO qui traversera le quartier puis des terres agricoles et donc vis à vis de son futur trafic dont l'évaluation est présentée à cette enquête publique.

### Concernant l'étude de trafic engendré par la future voie d'accès à la LINO traversant les Oliveaux.

Nous vous avons déjà exprimé notre opposition à tout projet de construction au sein du quartier, dans sa partie classée AAC2 dans le Plan Local d'Urbanisme (zone de vulnérabilité forte vis à vis des captages du Sud de Lille) au motif de la protection de l'alimentation de la nappe de la craie du Sud de Lille. La potabilité de la nappe peut être remise en effet en question par toute baisse de recharge en eaux pluviales qu'entraîne toute nouvelle artificialisation des sols.

**Nous allons plus loin aujourd'hui dans nos arguments.**

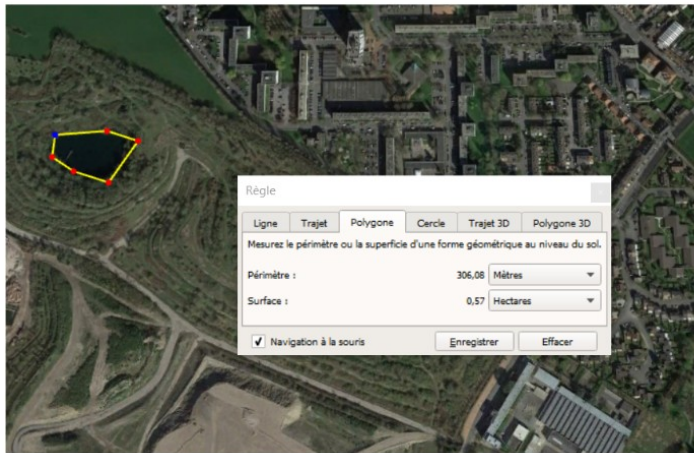
**En effet, l'observation aérienne révèle l'extrême proximité des parties Sud du quartier (classées en AAC2) sur lesquelles doivent être construits de nouveaux bâtiments et la future voie d'accès du quartier à la LINO avec un trou d'eau présent quant à lui au sein du site Ouest de la carrière.**





Nous avons évalué la surface de ce trou d'eau à 0,5 hectares et nous ne connaissons pas sa profondeur.

Calcul de la surface du trou d'eau du site Ouest de la carrière de Loos-Emmerin



Pour autant, si cette ancienne excavation est aujourd'hui pleine d'eau de façon permanente, c'est qu'elle est suffisamment profonde (plus de 20 m?) en contact direct avec la nappe. Aucune épaisseur de craie, aucune zone non saturée, c'est la nappe qui affleure. Ce qui fait de cet espace une zone de vulnérabilité très forte ou totale non identifiée comme telle.

**Si cet espace bénéficiait du niveau de vulnérabilité qui lui revient, il aurait également le niveau de protection adapté qui pourrait remettre en question tant les projets de construction dans la partie AAC2 des Oliveaux que le projet d'accès à la LINO dont il est distant de moins de 200 m.**

Le trafic envisagé dans ces conditions ne pourrait voir le jour. Un niveau de protection s'applique en effet à la surface d'un site mais également à son périmètre immédiat et rapproché.

Se référer notamment dans le règlement du PLU2, aux règles de non construction en zone de vulnérabilité très forte ou totale (niveau AAC1) de l'Aire d'Alimentation des Captages du Sud de Lille (AAC), page 40 du livre I des dispositions générales.

[https://documents-plu2.lillemetropole.fr/PLU2\\_en\\_vigueur/4\\_REGLEMENT/R%C3%A8glement%20C3%A9crit/Livre%20I.%20Dispositions%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20applicables%20C3%A0%20toutes%20les%20zones/LIVRE\\_I\\_DISPOSITIONS\\_GENERALES.pdf](https://documents-plu2.lillemetropole.fr/PLU2_en_vigueur/4_REGLEMENT/R%C3%A8glement%20C3%A9crit/Livre%20I.%20Dispositions%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20applicables%20C3%A0%20toutes%20les%20zones/LIVRE_I_DISPOSITIONS_GENERALES.pdf)

**C'est pourquoi il nous semble primordial qu'une étude de vulnérabilité respectant les principes édictés par le BRGM et l'ONEMA puisse être conduite à l'échelle de la carrière, tant pour son site Est que son site Ouest.**

**Ce travail de recherche supplémentaire est le préalable nécessaire à la poursuite de tout projet sur le périmètre de la carrière et sur les espaces attenants. Et ce dans le contexte aggravé de sécheresse printanière et de baisse chronique de la recharge de la nappe que le réchauffement climatique fait déjà subir depuis plusieurs années.**

**Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Commissaire enquêteur de bien vouloir prendre en compte la portée de ces informations afin la protection de la ressource en eau potable à laquelle doit se conformer tout projet reconnaisse la nécessité d'une telle étude.**

La connaissance est ici fondamentale et suppose des investigations nouvelles ainsi qu'un dialogue avec l'Autorité Environnementale en capacité d'éclairer la

nécessité de ces décisions, consciente de la fragilité tant de la recharge de la nappe que de sa potabilité.

**Vous comprendrez que dans ce contexte nous remettons un avis défavorable à cette enquête publique** considérant que l'impact de la construction de nouveaux bâtiments, de la construction de la route d'accès à la LINO depuis les Oliveaux et enfin du trafic routier attendu sur cet accès à la LINO sont tout à fait préjudiciables à la qualité de la nappe de la craie du Sud de Lille qui alimente 40 % de la ressource en eau potable de la Métropole Européenne de Lille.

A nos yeux, cette étude de trafic présentée à l'enquête publique est insuffisante et ne prend pas en compte les dommages irréversibles que ce nouveau trafic et les rejets de polluants aériens qu'il engendrera, pourront entraîner sur la potabilité de la ressource en eau en raison de la proximité d'une telle masse d'eau affleurante.

Par ailleurs, d'un point de vue méthodologique, nous soulignons que l'étude de trafic ne prend pas en compte les dispositifs d'assistance au trafic type WAZE qui peuvent conduire à faire de ce futur trajet par les Oliveaux un circuit malin (tant pour rejoindre Lille que l'A25).

Cette étude ne prend pas en compte non plus les projets de tramway qui mettront la rue principale de Loos en sens unique et souhaitent dévier le trafic vers Lille par la LINO.

Ainsi sur cette section, la possibilité de circuit malin par les Oliveaux pour rejoindre Lille aura toute les chances de s'imposer par la rue Jean-Baptiste Derouillers (Loos), puis la rue d'Emmerin (Lille).

L'absence de prise en compte de ces informations et de ces hypothèses invalide également cette étude de trafic.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions de recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères salutations.

La collectif interassociatif.

**A.S.P.I – 49, rue Daubenton 59100 Roubaix**

**EcoLoos – 64, rue du Maréchal Leclerc 59120 Loos**

**EDA – 5, rue Jules de Vicq – 59800 Lille**

**Entrelianes – 13, rue Jean Baptiste Clément – 59000 Lille**

**Nord Nature Environnement – 5, rue Jules de Vicq – 59800 Lille**

**Santes Nature – 20, rue du Général Koenig - 59211 Santes**